

Eloge funèbre de M. André Denys

Le président (*devant l'assemblée debout*): André Denys, ancien membre de la Chambre des représentants, est décédé à Gand, le 13 mai dernier. Il avait 65 ans.

En 1971, à seulement 23 ans, André Denys avait lancé sa propre affaire, une tannerie à Zulte, en Flandre orientale. C'est dans le courant de la seconde moitié des années 70 que son grand entregent l'amena à la politique communale.

En janvier 1977, il devint conseiller communal de Zulte, un mandat qu'il exerça sans interruption jusqu'en novembre 2004, l'année où il devint gouverneur de la province de Flandre orientale.

8 novembre 1981, à la Chambre des représentants, dans l'arrondissement de Gand-Eeklo, sur la liste du PVV de l'époque. Pendant près de dix ans – de décembre 1985 à mai 1995 – il exerça la présidence du groupe libéral flamand. Fort de l'intérêt qu'il portait à l'économie, à l'emploi, aux questions budgétaires et à la réforme de l'État, il siégea au sein de la commission de l'Économie, de la commission de l'Agriculture et des Classes moyennes, de la commission chargée des Problèmes de droit commercial et économique, de la commission des Finances et de la Commission de révision de la Constitution et de la Réforme des institutions.

Le 21 mai 1995, André Denys entra au Parlement flamand qui, pour la première fois, avait été élu directement. Il y assuma jusqu'en juillet 1999 la présidence du groupe Open VLD avant d'exercer la vice-présidence de l'assemblée.

Enfin, le 1er décembre 2004, André Denys succéda à Herman Balthazar comme gouverneur de la province de Flandre orientale. Dans cette fonction, il ne se départit pas du style qui lui était propre. La recette qui lui était familière, une combinaison de travail acharné et de proximité avec les gens, lui permit d'être non seulement un bon gouverneur mais encore un gouverneur aimé et apprécié. Il s'était promis de se mettre, après sa mise à la retraite – et il l'avait encore répété il y a quelques semaines dans les locaux de la présidence – au service des nombreux projets à petite échelle qui lui tenaient à cœur. Hélas, la maladie qu'il combattait depuis plus de deux ans a mis brutalement fin à ce dessein.

Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, avec André Denys, nous perdons un humble serviteur de la chose publique et, surtout, un homme tolérant et intègre.

Au nom de la Chambre, j'ai présenté mes très sincères condoléances à la famille du défunt.

Sabine Laruelle, ministre : C'est avec grande tristesse que le gouvernement a appris le décès d'André Denys.

Le gouvernement se joint à la Chambre pour présenter ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

La Chambre debout observe une minute de silence.